



PNEU AGILIS CROSSCLIMATE DE MICHELIN



KILOMÉTRAGE ÉLEVÉ



EXCELLENTE TRACTION



**PROTECTION CONTRE LES
CHOCs, PERFORATIONS ET
AGRESSIONS**



SATISFACTION DU CHAUFFEUR



MICHELIN

PNEU AGILIS CROSSCLIMATE DE MICHELIN

Garantie de satisfaction de 60 jours*

Ces pneus offrent le kilométrage, la durabilité et la performance globale nécessaires dans des conditions d'utilisation urbaines exigeantes.

C'est garanti. Constatez la différence par vous-même.

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de la performance du pneu Agilis CrossClimate de Michelin durant les 60 premiers jours d'utilisation, nous vous rembourserons la différence du prix d'acquisition du pneu.⁽²⁾

Garantie de satisfaction : 20 % plus de kilomètres*

Ces pneus permettent de rouler sur plus de kilomètres dans des conditions de travail urbaines difficiles.

C'est garanti. Constatez la différence par vous-même.

Si le pneu Agilis CrossClimate de Michelin ne vous permet pas d'effectuer 20 % plus de kilomètres par rapport à votre pneu pour camionnette actuel, nous vous rembourserons la différence du prix d'acquisition du pneu.^(1,2)

* Modalités

Valable uniquement pour les pneus Agilis CrossClimate de Michelin. La garantie ne couvre pas les risques routiers ni la négligence.

Applicable à un maximum de 50 pneus par point de livraison (SHIP-TO) /client. Valable pour les pneus en application urbaine sur route uniquement.

Applicable aux 22 dimensions du pneu Agilis CrossClimate de Michelin.

(1) Valable uniquement lorsque comparé aux pneus de marques concurrentes.

(2) Une preuve d'achat indiquant la date et le prix d'achat est exigée ainsi que les informations de montage/démontage concernant la garantie kilométrage.

La garantie sera payée sous forme de crédit correspondant à la différence du coût d'acquisition par pneu. Une note de crédit sera émise et toute la documentation sera validée par un représentant Michelin.

Michelin se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à ce programme en tout temps pour quelque raison que ce soit, et ce, sans préavis.

Toutes les réclamations doivent être reçues au plus tard le 31 décembre de l'année civile en cours.

Contactez votre revendeur ou représentant Michelin pour en savoir plus.

business.michelin.ca 1 888 622-2306

Michelin Amérique du Nord (Canada) inc., 2500, boul. Daniel-Johnson, bureau 500, Laval (Québec) H7T 2P6
© 2023 MAN(C). Tous droits réservés. Un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Pdf seulement (11/23)



MICHELIN